

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

COMITÉ DES SERVICES AUX COLLECTIVITÉS

EXTRAIT du procès-verbal de la cent soixante-seizième assemblée ordinaire du Comité des services aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal, tenue le lundi 26 janvier 2015, à 9 heures 30 minutes, à la salle Pierre J. Jeannot (D-5500) du pavillon Athanase-David, à Montréal.

Motion d'appréciation à l'endroit de madame Sylvie B. de Grosbois, directrice du Service aux collectivités

RÉSOLUTION 2015-CSAC-1103

ATTENDU les restrictions budgétaires imposées aux universités par le gouvernement du Québec;

ATTENDU les compressions à venir dans le budget 2015-2016 de l'UQAM;

ATTENDU le statut précaire de certains emplois au Service aux collectivités;

ATTENDU la décision de la directrice du Service aux collectivités de prendre une année de congé sans solde afin que cela soit considéré par la Direction à titre de l'effort fourni par le Service;

ATTENDU le désir de la directrice du Service aux collectivités de préserver, par cette décision, les emplois du personnel précaire du Service;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Houssine Dridi, appuyé par monsieur Rémi Fraser, que le Comité des services aux collectivités :

TÉMOIGNE de sa profonde appréciation du travail effectué par la directrice du Service aux collectivités, madame Sylvie B. de Grosbois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME

Montréal, le 26 janvier 2015

(s) Valéry Colas
Secrétaire



Le 26 janvier 2015
VC/lc